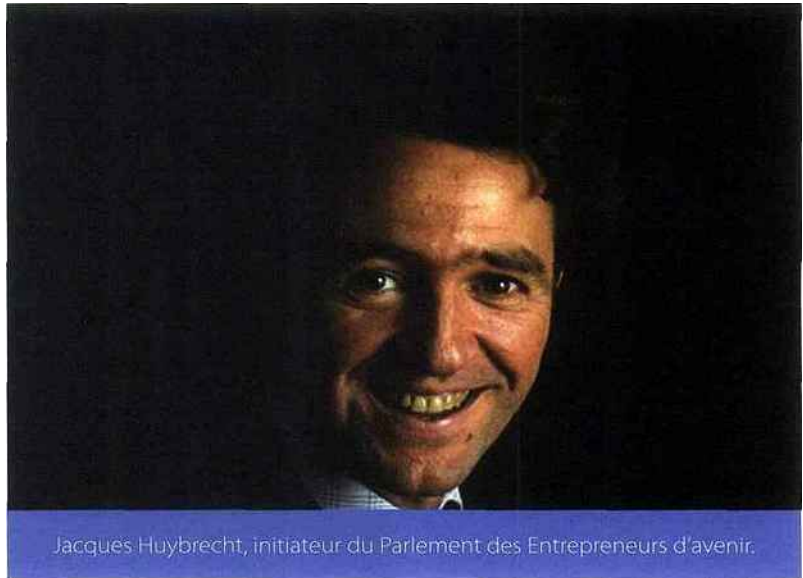




# Entrepreneurs d'avenir : un réseau visionnaire

Ériger les facteurs humains, environnementaux et économiques parmi les priorités entrepreneuriales : Est-ce bien raisonnable au cœur de la crise mondiale ? Mieux que poser la question, le réseau Entrepreneurs d'avenir nous le démontre avec brio.



Jacques Huybrecht, initiateur du Parlement des Entrepreneurs d'avenir.

Le 4 juin 2009, 250 entrepreneurs s'étaient retrouvés à l'Assemblée nationale pour installer le Parlement des Entrepreneurs d'avenir, et adopter un Manifeste consacrant la responsabilité sociale des entreprises

## Prise de conscience managériale

Au cœur de cette initiative, un constat unanime : trop serviles à l'égard de la dictature du gain immédiat, de la dérégulation et de la consommation à tout prix, les méthodes classiques d'entrepreneuriat ont vécu

Elles n'ont surtout rien à espérer de « la sortie de crise » qui appelle d'ores et déjà de nouveaux comportements économiques. Sans attendre, des dirigeants de PME-PMI se mobilisent pour promouvoir une autre manière d'entreprendre. Cette ambition procède au quotidien d'une prise de conscience managériale : l'acte d'entreprendre et de diriger appelle désormais une démarche globale conciliant l'humain, l'environnement, et le marché. Si les échanges sont créateurs de richesses, chaque métier doit adapter sa gouvernance et ses partenariats - avec ses collaborateurs et ses fournisseurs - aux défis écologiques et sociaux. Dès lors, la compétitivité des acteurs économiques doit respecter le bien-être

de l'individu au travail, observer des normes éthiques, sociales et environnementales. Les entreprises d'avenir entendent ainsi suivre un mode de croissance responsable, conjuguant efficacité, équité et durabilité, quels que soient leurs secteurs d'activité, leur taille et leur statut.

## Réinventer la notion de performance

Pour y parvenir, le Manifeste qu'ils ont signé leur assigne trois objectifs : échanger pour progresser avec tous les pionniers d'un nouveau modèle de croissance, communiquer pour promouvoir un nouvel esprit d'entreprendre qui met l'homme et la planète au centre de l'économie et non à son service, proposer et agir pour transformer les règles et les lois d'un système économique et social qu'il faut rendre à la fois performant, cohérent, solidaire. Ces pionniers ont un éclaircisseur : Generali a tracé la voie d'Entrepreneurs d'avenir dès l'origine de l'aventure. L'assureur se positionne résolument sur le terrain

de la responsabilité sociale des entreprises. Et elle entraîne dans son sillage près de 500 dirigeants et de nombreux réseaux associés : l'AFNOR, Ashoka, le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, Femmes 3000, Lucie, Génération responsable, Max Havelaar, Mouvement des Entrepreneurs sociaux, Réseau Entreprendre ont rejoint la communauté des Entrepreneurs d'avenir.

Prochaine étape de cette croisade : le deuxième Parlement des Entrepreneurs d'avenir qui se tiendra à Nantes, sur le Campus de l'École Audencia les 12 et 13 mai prochains. Sur le thème « réinventer l'entreprise pour un avenir souhaitable », les Entrepreneurs d'avenir feront le point sur leur dynamique régionale et nationale.

Un nouvel élan pour réinventer la notion de performance, en harmonie avec un XIX<sup>e</sup> siècle responsable.

